



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Irak

Question écrite n° 73914

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur les conséquences graves de l'embargo occidental sur la culture irakienne et son patrimoine richissime. En effet, l'édition arabe est dans une impasse, car elle a perdu son débouché essentiel : le marché irakien. Le peuple irakien est contraint de revendre des bibliothèques entières, des bibliothèques rares qu'ils auront mis des années à constituer. Aucun aphorisme ne tient plus face à la misère, au dénuement, à la faim. Les conséquences de l'embargo imposé à l'Irak depuis des années - éclairage réduit, pénurie de produits contre les rongeurs et les termites, humidité détériorant des ouvrages dont certains sont rares et qui pour la plupart ne seront pas réimprimés - ont mis les bibliothèques et leurs trésors dans un état pitoyable. Par ailleurs, selon les associations de bibliothèques, le fonds de ces établissements - notamment les livres rares et coûteux - est livré au pillage : une bonne partie se trouve déjà dans les capitales des pays voisins. L'Etat irakien aurait besoin de 3 millions de dollars pour sauver de la ruine un patrimoine intellectuel considérable. Il lui demande donc quelles mesures pourraient être adoptées sur le plan international pour sauvegarder cette partie importante du patrimoine irakien.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73914

Rubrique : Relations internationales

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : affaires étrangères, coopération et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mars 2002, page 1349